Rapport de suivi du Projet de développement d'un nouveau segment de marché pour le gaz naturel au Québec pour l'exercice terminé le 30 septembre 2012

No de	•		Projections D-2011-182	Réel	Écart
ligne			(10³m³)	(10³m³)	(10 ³ m ³)
1	Volume de vente GNL	Hiver	440	613	173
2	(sans évaporation)	Été	1 560	1 732	172
3		Total	2 000	2 344	344

Facturation à Gaz Métro Solutions Transport

		Projection	s D-2011-182		R	éel		Éc	art	Référence
	•	Taux (¢/m³)	Coûts (000\$)		Taux (¢/m³)	Coûts (000\$)		Taux (¢/m³)	Coûts (000\$)	– Coûts réels
										(Gaz Métro - 8, doc. 2, p. 5)
	Partie fixe									
4	Coût d'utilisation de l'usine LSR (1)		179	(1)		194	(3)		15	col. 5, l. 14
5	Coût de maintien de la fiabilité (2)	_	100	(2)		125	(4)		25	col. 4, l. 15
6	Sous-total		279			318			39	
	Partie variable - Coûts des services									
7	Transport	6,927	139		6,927	162		0,000	24	col. 4, l. 19
8	Équilibrage									
9	- Pointe	-0,242	-5		-0,242	-6	(5)	0,000	-1	col. 5, l. 19
10	- Espace	-1,319	-26		-1,319	-31	(5)	0,000	-5	col. 6, l. 19
11	Fonds vert	0,769	15		0,769	18		0,000	3	col. 1, l. 19
12	Distribution	2,317	46		2,357	55	(6)	0,040	9	col. 1, l. 19
										•••·
13	Sous-total services F, C, T, É et D	0,605	169		0,713	199	(7)	0,108	30	
14	Total du montant dû par GMST	=	448	\$		517	\$		69 \$	<u> </u>

⁽¹⁾ R-3752-2011, Gaz Métro - 4, Doc. 3, p.16, l.35

Original : 2012.12.21 Révision antérieure: 2013.04.17 Révisé : 2013.09.16

⁽²⁾ R-3752-2011, Gaz Métro - 4, Doc. 3, p.10, l.7

⁽³⁾ Gaz Métro - 19, Doc. 1, p. 2, col. 2, l. 36

⁽⁴⁾ Gaz Métro - 19, Doc. 1, p. 8, l. 6 (reflétant la décision de la Régie D-2013-135)

⁽⁵⁾ Le taux d'équilibrage correspond au sous-tarif 5.7 volet A au profil global de liquéfaction de l'usine LSR prévu pour l'année financière 2011-2012.

⁽⁶⁾ Le taux de distribution correspond au sous-tarif 5.7 volet A selon l'étude d'allocation des coût de 2011.

⁽⁷⁾ Les revenus de F, C et de maintien des inventaies sont exclus de cette pièce car ils n'ont aucune incidence sur le calcul du trop-perçu/manque à gagner.

Coût d'utilisation de l'usine LSR pour l'exercice 2012

	10³m³	Ratio
Capacité d'entreposage	58 591	
Clientèle régulière	57 906	98,83%
Client GMST (avec évaporation)	685	1,17%
Capacité potentielle de liquéfaction	61 732	
Clientèle régulière	59 315	96,09%
Client GMST (avec évaporation)	2 417	3,91%
Quantité annuelle liquéfiée	36 029	
Clientèle régulière	33 613	93,29%
Client GMST (avec évaporation)	2 417	6,71%

Répartition des coûts par élément (000\$)		Coûts	Coûts Méthode d'allocation		Entreposage Liquéfaction		Regazéification		
				Fixes	Fixes	Variables	Fixes	Variables	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	
	Base de tarification (BT)								
10	Coûts non amortis	15 987	Répartition selon le	9 768	4 572		1 647		
			ratio des coûts de l'actif	04.40/	00.00/		40.00/		
11			ratio des coûts de l'actif	61,1%	28,6%		10,3%		
	Frais de l'usine								
12	Salaires et avantages sociaux	1 784	Pro-rata de l'actif	1 090	510		184		
13	Assurances	839	Pro-rata de l'actif	513	240		86		
14	Services d'entretien	632	Pro-rata de l'actif	386	181		65		
15	Matériaux et pièces	243	Pro-rata de l'actif	149	70		25		
16	Services professionnels	132	Pro-rata de l'actif	81	38		14		
17	Taxes municipales	194	Pro-rata de l'actif	119	56		20		
18	Autres frais divers	41	Pro-rata de l'actif	25	12	00	4		
19	Réfrigérant Gaz naturel	32	100 % liquéfaction	-		32		-	
20	regazéification	114	100 % regazéification					114	
20 21	regazenication liquéfaction	20	100 % regazementation			20		114	
22	autres	12	Pro-rata de l'actif	7	3	20	1		
23	Total gaz naturel	146	- Tro raid do raoiii	7	3	20	1	114	
	Électricité								
24	fixes	400	Pro-rata de l'actif	244	114		41		
25	variables - regazéification	22	100 % regazéification					22	
26	variables - liquéfaction _	753	100 % liquéfaction			753			
27	Total électricité	1 175		244	114	753	41	22	
	Occupate to the free in the Heading	5 040		0.040	4.000	205	444	400	
28	Sous-total frais de l'usine	5 218		2 613	1 223	805	441	136	
29	Dépenses d'amortissement	1 912	Pro-rata de l'actif	1 168	547		197		
23	Depenses a uniorassement	1312	1 10 Tata de l'actil	1 100	347		137		
30	Rendement de base sur BT à 7,50 %	1 199	Pro-rata de l'actif	733	343		123		
	,								
31	Impôts reliés au rendement à 8,95 %	232	Pro-rata de l'actif	142	66		24		
32	Grand Total	8 561		4 656	2 179	805	785	136	
	• 1077			=====	04 700				
33	Capacité / quantité totale pour chaque élémer	it (10³m³)		58 591	61 732	36 029			
24	Coût unitaire de chaque élément (¢/m³)			7,946	3,530	2,235			
34	Jour umane de Giaque element (Will)			7,340	3,330	2,233			
				{					
Î	Coût d'utilisation pour le client GMST								
35	Capacité / quantité du client GMST pour chac	que élémen	t (10³m³)	685	2 417	2 417		l	
36		193,768		54	85	54			

Capacité d'entreposage GMST Hiver + évaporation 613 685 (A) Quantité annuelle liquéfiée en 2012 Évaporation Réglementée 27 503 Client GNL 2 344 36 029 Totale % d'évaporation sur la capacité d'entreposage totale: 10,55% Évaporation au pro-rata de capacité entreposée Réglementée 6 110 Client GNL 72 6 182 Quantité annuelle liquéfiée en 2012 Réglementée 33 613 Client GNL 2 417 36 029 Capacité totale d'entreposage pour facturation: = Capacité d'entreposage GMST en hiver / (1 - 10,55%) (A) (B) Qté annuelle liquifiée pour l'évaporation/Capacité d'entreposage totale

COÛT DE MAINTIEN DE LA FIABILITÉ

- 1 Le traitement du coût des mesures devant être mises en place afin d'assurer le maintien de la
- 2 fiabilité du réseau compte tenu des ventes de GNL est décrit au paragraphe 54 de la décision
- 3 D-2011-030, soit:
 - « [54] (...) Le montant à soustraire du revenu requis, dans le cadre du dossier de fermeture, devra tenir compte des coûts unitaires réels et des volumes prévus au dossier tarifaire. Cependant, les volumes devront être mis à jour pour tenir compte des consommations réelles uniquement lorsque le volume réel sera supérieur au volume projeté. »
- 4 Ainsi, une comparaison de la situation projetée à la Cause tarifaire et celle concrétisée durant
- 5 l'année financière doit être effectuée. Chaque situation est analysée séparément ci-dessous.

Cause tarifaire 2012

8

9

10

11

1213

14

15

16

Volume p	rojeté de de GNL	Outil de maintien de la fiabilité					
Annuel 10³m³	Hiver (nov. à mars) 10 ³ m ³	Période	Capacité quotidienne m³/jour	Capacité totale 103m3	Prix ¢/m³	Coût total * (000 \$)	
2 000	440	1 ^{er} nov. au 31 mars	26 392	4 012	2,489	99,9	

^{*} Appliqué en réduction du revenu requis à la Cause 2012

- Gaz Métro désire soulever deux éléments qui l'amènent à proposer une révision de l'outil de maintien de la fiabilité projeté à la Cause tarifaire 2012 :
 - 1. Gaz Métro avait proposé une approche alternative pour le coût de maintien de la fiabilité (Réf : R-3752-2011, Gaz Métro-4, Document 3, section 7). Étant donné que la Régie a rendu sa décision le 25 novembre, refusant la dite approche, Gaz Métro ne pouvait contracter un outil de maintien couvrant le mois de novembre. L'outil de maintien doit donc être considéré du 1^{er} décembre au 31 mars.
 - 2. La capacité requise pour le maintien de la fiabilité étant arrondi au 1 000 GJ suivant (26 392 m³), cela entraîne, dans les faits, une valeur supérieure au besoin réel. Or, Gaz Métro est en mesure de contracter des capacités avec une précision supérieure à celle de 1 000 GJ près.

- 1 En considérant ces deux éléments, l'outil de maintien de la fiabilité projeté à la Cause tarifaire
- 2 2012 serait établi au 100 GJ suivant (2 639 m³) et couvrirait la période du 1er décembre au 31
- 3 mars. On obtiendrait alors les résultats suivants :

Volume projeté de ventes de GNL		Outil de maintien de la fiabilité - révisé						
Annuel 10 ³ m ³	Hiver (nov. à mars) 10 ³ m ³	Période	Capacité quotidienne m³/jour	Capacité totale 10³m³	Prix ¢/m³	Coût total (000 \$)		
2 000	440	1 ^{er} déc. au 31 mars	5 278	644	2,489	16,0		

Année financière 2012 - Outils réels de maintien de la fiabilité

- 4 La demande projetée de GMST et l'évaluation des outils de maintien de la fiabilité ont évoluées
- 5 au cours de l'année 2012 comme suit :

Volume projeté de ventes de GNL			Outils de maintien de la fiabilité contractés (1)					
Date de révision	Annuel	Hiver (nov. à mars) 10 ³ m ³	Période	Capacité quotidienne m³/jour	Capacité totale	Prix ¢/m³	Coût total (000 \$)	
29 nov.	1 892	400	10 déc. au 31 mars ⁽²⁾	13 196	1 491	3,903	58,2	
26 janvier	1 952	460	1 ^{er} fév. au 31 mars	5 278	317	3,600	11,4	
9 mars	2 062	581	Aucun achat (3)					
Total					1 808	3,850	69,6	

6 Note:

7 (1) Les outils de maintien ont été évalués en utilisant la projection de la demande de la clientèle

8 régulière de la révision budgétaire du 30 novembre 2011, soit le « 2-10 »; celle-ci étant

- 1 substantiellement différente de la demande projetée à la Cause tarifaire 2012. Cela explique
- 2 d'ailleurs que les outils requis pour le maintien de la fiabilité (13 196 m³/jour) sont supérieurs à
- 3 ceux évalués à la Cause (après révision) (5 278 m³/jour) malgré la baisse des projections de
- 4 ventes GNL au 29 novembre 2011.
- 5 (2) La capacité a été contractée à compter du 10 décembre 2011 étant donné qu'une partie des
- 6 capacités à décontracter auprès de TCPL en 2012 venait à échéance seulement le 9
- décembre 2011. Les outils additionnels n'étaient donc pas requis avant.
- 8 (3) La demande de croissance des retraits de GNL de l'usine LSR en mars ne nécessitait pas
- 9 l'achat d'outil additionnel.
- Dans l'analyse des besoins pour l'hiver extrême, hiver 1993-1994, l'inventaire à l'usine LSR
- est nul à la fin de février. Aucun achat de capacité de transport durant le mois de mars ne
- peut réduire l'effritement des volumes de l'usine LSR pour ce scénario, il est trop tard.
- Ainsi, si l'usine LSR avait été totalement utilisée, Gaz Métro aurait tout simplement refusé la
- croissance des ventes de GNL pour le mois de mars. C'est le risque que prend GMST en ne
- réservant pas plus de capacité à l'usine LSR que sa projection de base.
- Puisque l'hiver 2011-2012 a été très chaud, et que la projection de la température pour le
- 17 début mars s'avérait également chaude, Gaz Métro a pu répondre à la demande de
- 18 croissance de GMST sans nuire à la sécurité d'approvisionnement de la clientèle
- réglementée.

Comparaison de la Cause tarifaire 2012 versus le Rapport annuel 2012

- Comparaison si la Régie accueille la proposition de révision des outils de maintien de fiabilité
- 21 à la Cause tarifaire 2012
- Les résultats sommaires pour l'année 2012 sont les suivants :

	Volume de ventes de GNL		Outil de maintien de la fiabilité			
Référence	Annuel	Hiver (nov. à mars) 10 ³ m ³	Capacité totale 10³m³	Prix ¢/m³	Coût total	
Cause 2012 (après révision)	2 000	440	644	2,489	16,0	
Rapport annuel 2012	2 344	613	1 808	3,850	69,6	

- Tel que prescrit au paragraphe 54 de la décision D-2011-030, puisque la capacité totale des outils de maintien de la fiabilité concrétisée durant l'année financière 2012 est supérieure à la capacité identifiée à la Cause tarifaire 2012 (après révision), aucun ajustement additionnel n'est requis aux coûts réels encourus.
- Ainsi, le coût de maintien de la fiabilité de 69 600 \$ est appliqué en réduction du revenu requis, tel qu'illustré à la pièce Gaz Métro-8, Document 2, page 5, ligne 15.
- Comparaison si la Régie rejette la proposition de révision des outils de maintien de fiabilité à
 la Cause tarifaire 2012
- 9 Si la Régie rejetait la correction *a posteriori* de l'évaluation des outils de maintien de fiabilité à la Cause tarifaire 2012, les résultats sommaires seraient les suivants :

		de ventes GNL	Outil de maintien de la fiabilité			
Référence	Annuel	Hiver (nov. à mars) 10 ³ m ³	Capacité totale 103m3	Prix ¢/m³	Coût total	
Cause 2012 du dépôt	2 000	440	4 012	2,489	100,0	
Rapport annuel 2012	2 344	613	1 808	3,850	69,6	

Les capacités effectivement contractées comme outils de maintien de fiabilité durant l'année financière 2012 étant inférieures à celles projetées à la Cause tarifaire 2012, un ajustement aux coûts de maintien est requis.

Le paragraphe 54 de la Décision D-2011-030 stipule :

« (...) les volumes devront être mis à jour pour tenir compte des consommations réelles uniquement lorsque le volume réel sera supérieur au volume projeté ».

Gaz Métro comprend que le terme « volume » fait référence aux capacités de l'outil de maintien. Ainsi, une capacité de 2 204 10³m³ n'a pas été concrétisée en 2012, mais des coûts relatifs à cette capacité doivent tout de même être payés par GMST. Le prix projeté à la Cause tarifaire 2012 est utilisé comme base de référence considérant ainsi les coûts relatifs à cette capacité non contractée équivalents à ceux projetés dans la Cause.

Les coûts totaux pour les outils de maintien de la fiabilité seraient établis comme suit :

Les coûts totaux pour les outils de maintien de la fiabilité seraient établis comme suit	Capacité totale 10³m³	Prix ¢/m³	Coût total
Capacité contractée	1 808	3,850	69,6
Capacité non contractée	2 204	2,489	54,9
Total du coût de maintien	4 012		124,5

Gaz Métro ne préconise pas cette approche puisqu'il serait, selon elle, inéquitable de tenir GMST responsable du volume projeté à la Cause tarifaire pour les outils de maintien de la fiabilité lorsque ceux-ci n'ont pas été requis et encourus au réel. Dans l'illustration présentée ci-dessus, l'ajout de coûts pour des outils projetés mais non concrétisés a pour effet d'établir un coût de maintien de la fiabilité à 124 500 \$, soit un montant 25 % supérieur au coût projeté à la Cause 2012 et 79 % plus élevé que les coûts réels.

Gaz Métro soumet que cette situation a pour effet d'aller à l'encontre d'un des objectifs énoncés par la Régie dans la décision D-2010-057 (par. 28), soit que la vente de GNL par Gaz Métro à sa filiale se fasse sans interfinancement de la part ou envers les clients des services réglementés.

Application de la décision D-2013-135

1

2

3

4

5

6

- Dans sa décision D-2013-135, la Régie ordonnait à Gaz Métro de soustraire du revenu requis un montant de 124 500 \$ relatif au coût des outils de maintien de fiabilité pour la vente de GNL :
 - « [193] Conséquemment, la Régie de l'Énergie ordonne à Gaz Métro de soustraire du revenu requis un montant de 124 500 \$ relatif au coût des outils de maintien de la fiabilité pour la vente de GNL [...] »
- Gaz Métro applique cette décision dans la pièce Gaz Métro-19, Document.1, page 1, ligne 5.